

Lors de la conception de sa Politique familiale et des aînés (PFA) en 2019, la Municipalité de Frampton a réalisé des consultations publiques pour bien comprendre les besoins de ses familles et de ses aînés. La municipalité a ensuite placé ces constats au cœur de sa PFA et de ses décisions.

Voici le bilan des réalisations entre 2019 et 2022 pour maintenir et améliorer la qualité de vie de ses citoyens et citoyennes.



HABITATION ET SERVICES DE PROXIMITÉ

Le réseau cellulaire ne couvre pas la totalité du territoire de la municipalité.

- ☑ Démarches auprès des fournisseurs de services et des représentants politiques pour solutionner cette problématique.

Le maintien des services de proximité est un enjeu pour la municipalité.

- ☑ Mise en place d'une campagne d'achat local.
- ☑ Démarches auprès des commerçants pour adapter les produits aux besoins des citoyens.
- ☑ Obtention d'un permis de 63 places subventionnées en service de garde éducatif.

ESPACES PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

La population aimerait que de nouvelles infrastructures de loisirs soient ajoutées dans la municipalité.

- ☑ Projet de jeux d'eau en cours d'étude.
- ☑ Aménagement de sentiers pédestres.

Les bâtiments municipaux ne sont pas accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

- ☑ Amélioration de l'accès aux bâtiments et aux installations municipales.



LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

La population aimerait trouver un lieu pour se rencontrer.

- ✓ Création de l'Espace Culture dans la sacristie de l'église.

Il y a de l'intérêt pour la tenue d'activités intergénérationnelles.

- ✓ Création de jardins collectifs pour l'école primaire et la résidence pour personnes âgées.

COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LE CITOYEN

Reconnaître le travail des bénévoles pour maintenir leur motivation.

- ✓ Mise à jour de la banque de bénévoles.

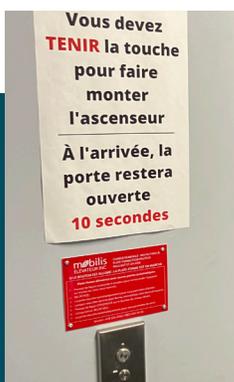
SÉCURITÉ ET DÉPLACEMENTS

Les trottoirs ne sont pas sécuritaires ou sont inexistants dans les rues de la municipalité.

- ✓ Achat de l'équipement nécessaire à l'entretien des trottoirs en saison hivernale pour favoriser des déplacements sécuritaires à l'ensemble de la population.
- ✓ Réalisation d'un plan de déplacement avec À pied, à vélo, ville active pour sécuriser le parcours scolaire.

La vitesse est élevée dans les secteurs de la rue Principale et de la route 112.

- ✓ Tenue d'une campagne de sensibilisation principalement lors de la rentrée scolaire pour inviter les usagers de la route à réduire leur vitesse dans le village et à proximité de l'école primaire.



ENVIRONNEMENT

Il y a un besoin d'information pour soutenir les gestes en protection de l'environnement.

☑ Diffusion d'information sur l'importance des gestes simples pour protéger l'environnement de façon collective.

	Actions prévues	Actions réalisées et en cours de réalisation	Actions non réalisées
Habitation et services de proximité	9	7	2
Espaces publics et infrastructures	6	4	2
Loisirs et vie communautaire	3	1	2
Communications et relations avec les citoyens	2	1	1
Sécurité et déplacements	5	5	0
Environnement	2	1	1
TOTAL	27	19	8

70 % des actions prévues ont été réalisées.

50 % des actions dédiées aux aînés ont été réalisées.

DÉMARCHE COLLECTIVE

Le projet de Politique familiale et des aînés de la municipalité a été réalisé dans le cadre d'une démarche collective regroupant huit municipalités du territoire ainsi que la MRC de La Nouvelle-Beauce. Sur un total de 211 actions prévues à l'échelle de la démarche collective, 161 ont été réalisées, soit 76 %.

1. La création des comités de pilotage locaux

1.1 Nomination des comités de pilotage locaux par résolution

Lors du dépôt de la demande d'aide financière en 2017, sept municipalités sur onze s'étaient engagées dans la démarche collective pour l'élaboration d'une politique familiale et des aînés : Saint-Elzéar, Saint-Bernard, Scott, Sainte-Hénédine, Sainte-Marguerite, Frampton et Saints-Anges. C'est au printemps 2018 que la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon a rejoint la démarche collective. Les trois autres municipalités de la Nouvelle-Beauce, soient Vallée-Jonction, Sainte-Marie et Saint-Isidore avaient déjà adopté leurs politiques familiales et des aînés.

Le comité local de Frampton a été créé en août 2017 par l'adoption d'une résolution au conseil municipal.

1.2 La constitution des comités de pilotage locaux

Le comité local était formé de citoyens représentants des familles et des aînés, de l' élu responsable des questions familles-aînés, de la direction générale, de la coordination du service des loisirs, de représentants du CISSS Chaudière-Appalaches et de la MRC.

1.3 Les rencontres des comités de pilotage locaux

Le comité de pilotage local s'est rencontré à sept reprises dans le cadre de la démarche d'élaboration de la politique familiale et des aînés.

Rencontre 1 :

- Présentation des portraits sociodémographique et des services et ressources du milieu
- Présentation des axes d'intervention
- Élaboration du portrait diagnostic (FFOM) pour chaque axe d'intervention

Rencontre 2 :

- Poursuite de l'élaboration du portrait diagnostic (FFOM) pour chaque axe d'intervention
- Planification de la consultation citoyenne

Rencontre 3 :

- Présentation des outils de consultation
- Adaptation des outils de consultation

*Les consultations se sont tenues entre les rencontres 3 et 4.

Rencontre 4 :

- Confirmer les constats établis à la suite du diagnostic et des consultations
- Comprendre la raison d'être d'un plan d'action
- Amorcer l'élaboration du plan d'action

Rencontre 5 :

- Terminer la priorisation des constats
- Comprendre les critères d'un plan d'action
- Identifier les actions à inclure dans le plan d'action

Rencontre 6 :

- Finaliser le plan d'action

Rencontre 7 :

- Présentation des éléments communs de la politique et de la proposition graphique

1.4 Le rôle de la MRC dans le développement de collaborations avec les organismes qui travaillent auprès des aînés

L'ensemble des organismes du territoire ont été consultés par la MRC pour connaître leur contribution possible dans le cadre de la démarche collective. Ceux-ci ont participé à la rencontre de consultation organisée pour rejoindre les personnes aînées.

2. Diagnostic social

2.1 Consultation des aînés

La municipalité a organisé une soirée rencontre au Centre municipal pour consulter les personnes aînées. Les familles et les jeunes ont été consultés de façon virtuelle. Lors de cette soirée de consultation, les gens étaient réunis en sous-groupe et animés par des membres de l'équipe de projet MRC-CISSS. À l'aide d'un outil de consultation, les informations pertinentes et nécessaires ont été recueillies. Les résultats de cette consultation ont été déposés en reddition de compte à la fin de la démarche collective.

2.2 Réalisation du portrait des services et ressources

Le portrait des services et ressources a été conçu pour chaque municipalité en collaboration avec la chargée de projet et les municipalités. Ce document a été déposé en reddition de compte à la fin de la démarche collective.

2.3 Réalisation du portrait sociodémographique

Le portrait sociodémographique a été conçu pour chaque municipalité par la chargée de projet. Ce document a été déposé en reddition de compte à la fin de la démarche collective.

3. Politique familiale et des aînés

3.1 Vision commune

Le comité de pilotage de la MRC a proposé une vision commune pour les grandes lignes des politiques familiales et des aînés. Le comité local a adhéré à la proposition pour l'identification des valeurs, des définitions, des principes directeurs et des axes d'intervention.

3.2 Rôle des comités de pilotage local dans l'élaboration des orientations et objectifs

Le comité de pilotage local avait la responsabilité de confirmer les constats établis à la suite du diagnostic et des consultations pour identifier les objectifs et cibler les actions

3.3 Cohérence des constats et du diagnostic social

Les constats ont été élaborés à partir du diagnostic social qui englobait le portrait sociodémographique, le portrait des services et des ressources et les résultats des consultations citoyennes et des organismes. Bien que les valeurs, les définitions et les principes directeurs ont été adoptés pour l'ensemble des municipalités, les constats étaient propres à chaque municipalité en fonction de son contexte et des résultats de son diagnostic social.

3.4 Adoption des politiques par résolution

Chaque politique a été adoptée par résolution au sein des conseils municipaux.

3.5 Diffusion des Politiques

Un lancement s'est tenu dans chaque municipalité dans le cadre d'un événement ou d'un rassemblement social de la programmation estivale. Les politiques de chaque municipalité et de la MRC ont été diffusées sur les sites Web. Des copies papier ont été distribuées par chaque municipalité à l'ensemble des citoyens. Une publication commune a été faite par la MRC à la suite de l'ensemble des lancements.

La Nouvelle-Beauce, une MRC à l'écoute des familles et des aînés!

Les 11 municipalités de la Nouvelle-Beauce se sont dotées chacune d'une politique familiale et des aînés pour offrir un milieu de vie adapté à tous leurs citoyens et citoyennes. Au cours des trois prochaines années, ces municipalités s'engagent à poser des actions concrètes pour que la Nouvelle-Beauce demeure un milieu où il fait bon vivre! En voici des exemples!

La MRC de La Nouvelle-Beauce agit sur les enjeux collectif de son territoire. Elle aide les municipalités et les organismes à créer et à maintenir des milieux de vie de qualité.

Par exemple, dans sa propre Politique familiale et des aînés, la MRC de La Nouvelle-Beauce s'engage à développer une offre de loisir complémentaire pour diversifier davantage les activités sur son territoire et ainsi mieux répondre aux intérêts de la population.

Merci à nos partenaires de réalisation! Une aide financière a été accordée par le gouvernement du Québec.

Municipalité amie des aînés Québec

Carrefour Action Municipale et Famille

4. Plan d'action

4.1 Rôle des comités de pilotage dans l'élaboration du plan d'action

L'élaboration du plan d'action s'est faite sur trois rencontres du comité de pilotage local. Les membres du comité ont participé activement à l'élaboration du plan d'action de la municipalité. Ce plan d'action a été recommandé et adopté par le conseil municipal.

4.2 Cohérence entre les besoins et actions

Les actions priorisées se sont fondées sur les constats émanant du diagnostic social et de l'ensemble des consultations, ce qui en a assuré la cohérence avec les besoins du milieu.

4.3 Actions visent environnement bâti et social

Les actions proposent un bel équilibre entre l'environnement bâti et social. Des interventions ont pu être réalisées dans les espaces publics pour améliorer l'accès et répondre aux besoins des différents groupes d'âge et de leurs conditions physiques. Le volet social a été amélioré par la bonification des activités de loisirs et d'événements de socialisation, la concertation dans le milieu avec les groupes représentant les aînés et l'accueil des nouveaux arrivants.

4.4 Plan d'action touche aux 9 champs d'action du vieillissement actif

Les axes d'intervention ciblées par le plan d'action sont les suivants :

- Habitation et services de proximité
- Espaces publics et infrastructures
- Loisirs et vie communautaire
- Communication et relation avec le citoyen
- Sécurité et déplacement
- Environnement

4.5 Activités intergénérationnelles

L'amélioration des infrastructures de loisirs a favorisé l'accès aux espaces publics pour l'ensemble de la population, ce qui permet à toutes les générations de s'y rencontrer.

4.6 Diffusion du plan d'action

Un lancement s'est tenu dans chaque municipalité dans le cadre d'un événement ou d'un rassemblement social de la programmation estivale. Les politiques de chaque municipalité et de la MRC ont été diffusées sur les sites Web. Des copies papier ont été distribuées par chaque municipalité à l'ensemble des citoyens.

5. Mise en œuvre

5.1 Nomination et constitution du comité de suivi

Le comité de suivi de la Politique familiale et des aînés a été nommé par résolution en mai 2019. Ce comité était formé de citoyennes de la municipalité, de l'élu responsable des dossiers familles-aînés et de la coordonnatrice du service des loisirs.

5.2 Le nombre de rencontres réalisé

Le comité n'a pu se réunir.

5.3 Les défis de réunir le comité de suivi

Les mesures de restriction dues à la pandémie, les nombreux changements de personnel au sein de l'équipe administrative de la municipalité qui a entraîné un manque de ressource dans la mise en œuvre et l'élection d'une nouvelle équipe au conseil municipal en 2021.

5.4 Réalisation des plans d'action

Les actions réalisées ont été mises de l'avant par le conseil municipal, la direction générale et le service des loisirs.

5.5 Partenariat entre organismes et municipalités

Des approches ont été faites auprès de centres de la petite enfance du territoire.

5.6 Nouvelles façons de faire au sein de la municipalité dans la mise en œuvre des actions

Les façons de faire ont certainement été influencées par l'arrivée d'une nouvelle équipe administration et les nouveaux élus.es.

5.7 Les sources de financement des actions

Grâce au budget municipal, à la Politique de soutien aux projets structurants de la MRC et à l'axe vitalisation du volet 4 du Fonds Régions et Ruralité (FRR) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.